

Sciences Po et le CNRS signent une nouvelle convention de partenariat pour une politique scientifique partagée

Antoine Petit, président-directeur général du CNRS et Mathias Vicherat, directeur de Sciences Po, ont signé le 18 juillet 2023 une convention de partenariat visant à développer une recherche connectée aux questions de société les plus actuelles.



*De gauche à droite : Antoine Petit, Président-directeur général du CNRS et Mathias Vicherat, Directeur de Sciences Po.
Crédits : © Sciences Po*

Paris, le 19 juillet 2023 - Sciences Po et le CNRS partagent l'ambition de développer une recherche d'excellence et de diffuser la connaissance au plus grand nombre. Ce partenariat a pour objectif de préciser les éléments de la politique scientifique partagée entre les deux institutions afin de soutenir la recherche menée dans les laboratoires et réseaux scientifiques qu'ils co-pilotent et d'indiquer ses modalités de mises en œuvre.

Dans le cadre de cette convention, Sciences Po et le CNRS ont défini une stratégie scientifique partagée qui vise à consolider les trois caractéristiques centrales de l'activité scientifique de leurs unités de recherche communes : le choix d'objets de recherche en lien avec les grands enjeux contemporains ; la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité ; le pluralisme méthodologique.

Il s'agit d'amplifier cette approche au travers des sept unités mixtes dont Sciences Po et le CNRS partagent la tutelle.

L'activité de recherche est structurée autour de quatre grandes thématiques qui sont au cœur du débat public :

- **L'analyse des politiques et de l'action publiques**
Qu'elle soit centrée sur la fabrique de l'action publique, sa mise en œuvre ou ses effets, la recherche menée sur les politiques et l'action publiques s'attache à produire une analyse relative aux cadrages cognitifs et aux instruments de l'action publique. Ces processus sont étudiés à différentes échelles géographiques.
- **L'étude des phénomènes économiques**



Les recherches se sont récemment penchées sur les notions de régulation du capitalisme, de commerce, de marché du travail, d'organisations.

- **La transformation des inégalités, les discriminations et les modes de vie**
Plusieurs unités de recherche se saisissent des questions liées à la construction et à l'évolution des inégalités, des discriminations et des modes de vie, à travers, notamment, l'éducation, les migrations, les questions de genre, les villes, la consommation, le travail, le développement.
- **Le numérique, ses usages et ses effets**
L'étude des répercussions multiples du déploiement et de l'utilisation du « big data » sur les modes de vie, les pratiques et les modes de gouvernement est un point fort des unités communes. Leurs recherches s'intéressent au numérique d'un point de vue méthodologique, en termes de possibilité offerte aux sciences sociales dans le renouvellement des méthodes d'identification, de construction et de traitement des données rendues disponibles par la numérisation.

L'approche interdisciplinaire est fortement encouragée, notamment sous la forme d'initiatives transversales menées dans plusieurs domaines : le genre, la ville, l'environnement, le numérique, la santé.

Par ailleurs, les unités de recherche communes à Sciences Po et au CNRS rassemblent également plus d'une vingtaine de chercheurs, d'enseignants chercheurs et d'ingénieurs d'études et de recherche, toutes disciplines confondues, qui travaillent sur des sujets relatifs à la transformation environnementale : gouvernance et fabrique des politiques environnementales, mode de vie et santé, catastrophes "naturelles".

Le projet « Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies », lauréat de l'appel à projets ExcellencEs (PIA4) et coordonné par Sciences Po, associant notamment le CNRS, visera à approfondir la dynamique de recherche à l'œuvre en sciences humaines et sociales sur les transformations environnementales et numériques et renforcer la démarche interdisciplinaire avec d'autres secteurs des sciences, au premier rang desquels, les sciences de l'information et les sciences et l'environnement.

Sciences Po et le CNRS partagent l'ambition de renforcer la visibilité et l'attractivité européenne et internationale des unités de recherche, d'encourager la mobilité internationale et l'accueil de chercheurs étrangers, de soutenir les partenariats privilégiés et de favoriser l'émergence de projets de recherche européens et internationaux, grâce à leur politique scientifique commune.

Ce projet commun pourra s'appuyer sur un cadre commun de mise en œuvre, le recrutement de doctorants, de doctorantes ainsi que d'enseignant(e)-chercheurs, de chercheurs et de chercheuses, de personnels d'accompagnement de la recherche talentueux, des ressources et des outils partagés notamment l'usage des infrastructures de recherche en SHS et les outils de science ouverte.

Cette convention partenariale entre Sciences Po et le CNRS vise donc à dynamiser et développer ce projet scientifique partagé.

A propos



SciencesPo

Le CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est une institution publique de recherche parmi les plus reconnues et renommées au monde. Depuis plus de 80 ans, il répond à une exigence d'excellence au niveau de ses recrutements et développe des recherches pluri et inter disciplinaires sur tout le territoire, en Europe et à l'international. Orienté vers le bien commun, il contribue au progrès scientifique, économique, social et culturel de la France. Le CNRS, c'est avant tout 33 000 femmes et hommes et 200 métiers. Ses 1000 laboratoires, pour la plupart communs avec des universités, des écoles et d'autres organismes de recherche, représentent plus de 120 000 personnes ; ils font progresser les connaissances en explorant le vivant, la matière, l'Univers et le fonctionnement des sociétés humaines. Le lien étroit qu'il tisse entre ses activités de recherche et leur transfert vers la société fait de lui aujourd'hui un acteur clé de l'innovation. Le partenariat avec les entreprises est le socle de sa politique de valorisation. Il se décline notamment via plus de 200 structures communes avec des acteurs industriels et par la création d'une centaine de start-up chaque année, témoignant du potentiel économique de ses travaux de recherche. Le CNRS rend accessible les travaux et les données de la recherche ; ce partage du savoir vise différents publics : communautés scientifiques, médias, décideurs, acteurs économiques et grand public.

Pour plus d'information : www.cnrs.fr

Sciences Po

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs qui comprennent et transforment la société.

Contacts presse

CNRS : presse@cnrs.fr – 01 44 96 46 06

Sciences Po : Romain Becker & Camille Kress - media@sciencespo.fr - 01 45 49 50 79